

Toulouse, le 15 Janvier 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional

Tél. : 05 61 11 87 09 / 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande de soutien financier de la CC Piège Lauragais Malepère au projet de Voie Verte Bram-Caudeval

À M. André Viola, président
Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère

Monsieur le Président,

Vous savez que le Conseil Général de l'Aude a décidé d'aménager une nouvelle Voie Verte de 34km de long sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Cailhau et Caudeval, et de rénover la Voie Verte déjà existante sur les communes de Tréziers, Sonnac-sur-l'Hers et Chalabre.

Ce projet d'aménagement traverse le territoire de votre Communauté de Communes (Bram, Montréal, Villeneuve-les-Montréal), et favorisera donc les déplacements à pied et à bicyclette de ses habitants (déplacements utilitaires et de loisirs). Il favorisera aussi le tourisme à vélo et à pied des randonneurs itinérants, qui pourront notamment relier la Voie Verte du canal du Midi à Mirepoix, Chalabre, Lavelanet et Montségur.

Ce nouveau tourisme itinérant sur les Voies Vertes sera un facteur de développement des services et de l'emploi dans votre Communauté de Communes (réparation, location, transport, restauration, hébergement, visites des sites et musées,).

Vous savez aussi ce que Monsieur Jacques Durand, Conseiller Général du canton d'Alaigne, chargé du suivi du projet, a annoncé le 5 Octobre 2014 à Cailhau aux participants à la 4^{ème} Convergence pour la Voie Verte (extraits de sa déclaration) :

- 1-Le Conseil Général a entamé les travaux de la Voie Verte de 45km Bram-Moulin-Neuf-Chalabre, intégrant les portions audoises de la Voie Verte déjà existantes entre Moulin-Neuf et Chalabre.
- 2- Il a rénové en 2013 et en 2014 les ponts en commençant à Chalabre et en « descendant » vers Cailhau, jusqu'à Cailhavel.
- 3- Par ces travaux, le Conseil Général a marqué sa volonté d'aménager la Voie Verte, mais maintenant, le Conseil Général souhaite que les

Communautés de Communes concernées s'engagent pour ce projet, par des délibérations et la prise en charge de certains aménagements.

Notre Association l'AF3V, qui agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes, se réjouit de la décision du Conseil Général de l'Aude de créer cette Voie Verte Bram-Moulin-Neuf-Chalabre, qui sera très appréciée des randonneurs locaux, régionaux, français et étrangers et sera donc très fréquentée.

L'AF3V vous demande d'apporter le soutien de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère à ce projet de Voie Verte, par une délibération d'engagement au co-financement de certaines infrastructures. En effet, ce soutien apparaît aujourd'hui nécessaire pour permettre la poursuite des travaux par le Conseil Général.

Nous espérons que vous prendrez en compte notre demande, et, par avance, nous vous en remercions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY
Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Membre de l'Association Malepère Evasion de Caihau
(Relais local de l'AF3V)